

Document d'accompagnement thématique



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme:
BTSA DATR

Thème :
Epreuve E7-1 Cahier des charges pour la conception des
sujets

Définition de l'épreuve

(Sources : Arrêté 15 Juin 2012, Note de service DGER DGER/SDESR/N2012-2091 du 13 juillet 2012)

EPREUVE E 71 « EPREUVE INTEGRATIVE A CARACTERE TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL »

Nom	Nature	Coefficient	Durée
E7 Partie 1	Ecrit	6	4 heures
E7 Partie 2	Oral	6	45 min
		12	

Cette épreuve nationale et terminale est affectée d'un coefficient 12. Elle se déroule dans les mêmes conditions pour les candidats en CCF et hors CCF

Cette épreuve est caractérisée par son aspect contextualisé et intégratif, rendant compte d'une capacité globale à analyser des réalités professionnelles.

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTSA DATR

Thème : Cahier des charges épreuve E7-1

Date : septembre 2017

Objectif de l'épreuve :

L'épreuve permet d'évaluer la capacité suivante :

C10-Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle :

C10-1 S'intégrer dans une structure et en analyser le fonctionnement

C10-2 Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de situations professionnelles

C10-3 Interagir en situation professionnelle

C10-4 Répondre à une commande professionnelle

Pour information, cette capacité est, entre autre, acquise dans le cadre **du module de formation professionnelle M61, des séquences en milieu professionnel et des activités pluridisciplinaires.**

L'épreuve E7 comprend deux situations d'évaluation : l'une est un écrit (partie 1 de l'épreuve), l'autre est un oral (partie 2 de l'épreuve).

PREMIERE SITUATION D'EVALUATION (E7-1) : Ecrit – 4h (coefficient 6)

Cette situation d'évaluation permet de vérifier l'acquisition de la capacité intermédiaire « **répondre à une commande professionnelle** ».

Nature de la situation d'évaluation

Cette partie de l'épreuve est un écrit avec documents, d'une durée de 4 heures comprenant le temps de lecture. Il s'agit d'une étude de cas s'appuyant sur des documents fournis par le jury, relatifs à la conception de projet.

Déroulement de l'épreuve

A partir d'une situation concrète construite à l'aide de données réelles simplifiées (économiques, commerciales, sociales, historiques, géographiques, politiques, culturelles, juridiques...), le candidat doit montrer qu'il est capable d'analyser la situation proposée, d'élaborer, d'explicitier, de prendre position et de justifier un projet de services dans un territoire rural.

Il doit montrer également sa capacité à prendre du recul et à exercer son esprit critique.

Evaluation de l'épreuve

Elle est assurée par deux enseignants choisis parmi les trois disciplines suivantes : sciences économiques, sociales et de gestion, histoire-géographie et éducation socioculturelle.

Précisions sur l'épreuve E7-1

(Source : Document d'accompagnement Indications épreuve E7)

Cette épreuve est une étude de cas. Elle s'appuie sur la mise en œuvre d'un projet à venir.

Elle doit favoriser une forme de prise de position au travers l'argumentation, la créativité, la précision de l'analyse ... Le but n'est de ne pas retomber dans les travers de l'ET2 qui nivelait les résultats par un questionnement trop guidé.

Elle doit permettre aux évaluateurs d'évaluer la pertinence des propositions du candidat. Pour cela la grille de correction doit donner des orientations précises de correction.

Le sujet présente avec précision le contexte et la mission.

L'architecture type est :

1- Dégager ce qui justifie le projet dans les éléments du contexte à votre disposition

Discernement (ou, au moins, repérage...)

2- Critiquer tout ou partie de la méthode utilisée (cas 1) ou présenter la méthode à mettre en œuvre (cas 2).

Dans les deux cas les éléments retenus doivent être argumentés.

Argumentation (ou, au moins, justification...)

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTSA DATR

Thème : Cahier des charges épreuve E7-1

Date : septembre 2017

3- Perspectives données : remédiations, développement, pérennisation ...
Créativité (ou, au moins, prise de recul...)

Exemple de critères à retenir dans la grille de correction :

L'emploi d'un vocabulaire professionnel et spécifique

Des arguments pertinents et recevables

De l'analyse

De l'originalité, de la créativité,

...

Conception du sujet

1. Objectif de l'épreuve :

Evaluer la capacité de l'étudiant à utiliser les connaissances nécessaires à la justification d'un projet de service dans un territoire rural. L'épreuve se différencie de l'épreuve E5 par les capacités visées : C5 et C6 pour la E5, C10 pour la E7-1.

2. Structure du sujet :

Le sujet présente un projet contextualisé dans un territoire rural. La compréhension du sujet doit être accessible à tout candidat quels que soient le territoire choisi et le projet à étudier. Il est composé de plusieurs documents indépendants de natures variées : articles tirés de la presse économique et commerciale, de publications de collectivités territoriales ou d'autres acteurs du territoire... schémas, tableaux d'analyse, de résultats, de courbes... Les documents doivent permettre un questionnement portant sur les SESG, l'éducation socioculturelle, l'histoire-géographie et doivent effectivement servir à répondre à la mise en situation.

3. Questionnement :

Le questionnement doit être suffisamment large pour permettre l'évaluation d'une capacité intégrative. Il doit être contextualisé et ne pas porter sur la restitution de connaissances, **mais sur leur mobilisation** : la pertinence des réponses doit pouvoir être évaluée au regard du contexte et non pas dans l'absolu. Les questions doivent être formulées avec des verbes d'action à l'infinitif.

4. Equilibre :

La répartition des points entre les différentes disciplines évaluées sera liée à la thématique du sujet. Il est souhaitable que les 3 disciplines correspondant aux modules soient présentes mais sans constituer de parties distinctes. Les auteurs doivent éviter un morcellement excessif des points entre les différentes questions.

5. Originalité :

Les auteurs doivent s'assurer que ni leur sujet ni les documents supports n'ont pas déjà été utilisés en totalité ou partiellement dans des sujets précédents, ou dans des ressources diffusées.

6. Confidentialité :

Les auteurs s'engagent à ne divulguer ni leur qualité d'auteur ni le contenu de leurs travaux. Cette clause de confidentialité dure jusqu'à l'utilisation du sujet. A cet égard, il est nécessaire de rappeler les précautions à prendre : ne pas stocker des informations sur un ordinateur de l'établissement de formation, veiller à vider les mémoires de l'ordinateur utilisé (y compris la corbeille) après chaque utilisation, **enregistrer les informations**

sur les clés USB désignées pour cet usage et ne pas partager ces supports informatiques pour d'autres usages.

7. Grille d'évaluation critériée :

La grille jointe au sujet sera adaptée selon les sujets proposés. Elle se présente sous la forme suivante :

Question	Critère (<i>ce qui me permet d'évaluer l'attente de la capacité</i>)	Indicateurs (<i>le niveau d'exigence</i>)	Barème

La grille (sans les indicateurs) est fournie au candidat avec le sujet.

8. Indications de correction :

Les indications de correction doivent être rédigées pour chaque question, en termes de réponses exigées et de niveau d'exigence attendu.

BTSA DATR Epreuve E7-1 – Grille de validation du sujet

Critères	oui	non
<p>Originalité :</p> <p>Le sujet n'a pas déjà été proposé en tout ou partie</p>		
<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ plusieurs documents indépendants, de natures variées, avec leurs sources exactes ▪ permettant un questionnement portant sur toutes les disciplines concernées : <ul style="list-style-type: none"> - les sciences économiques et sociales, - l'éducation socioculturelle, - l'histoire-géographie ▪ servant effectivement à répondre à la mise en situation ▪ parfaitement lisibles après reproduction en noir et blanc 		
<p>Structuration du sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le sujet présente un projet contextualisé dans un territoire rural ▪ la compréhension du sujet est accessible à tout candidat quels que soient le territoire choisi et le projet à étudier 		
<p>Le questionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ suffisamment large pour permettre l'évaluation d'une capacité intégrative ▪ ne portant pas sur la seule restitution de connaissances mais sur leur mobilisation dans le contexte proposé ▪ permettant de mobiliser les disciplines concernées mais sans en faire des parties distinctes ▪ questions formulées avec des verbes d'action à l'infinitif 		
<p>Adéquation à l'objectif de l'épreuve :</p> <p>Evaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser les connaissances nécessaires à la justification d'un projet de service dans un territoire rural</p>		
<p>Grille d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ adaptée au sujet ▪ proposant des critères et indicateurs 		
<p>Indications de correction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ rédigées pour chaque question ▪ en termes d'éléments de réponse et de niveau d'exigence attendus 		